

Mémoire pour le BAPE d'IOC

14 avril 2015

La baie de Sept-Îles, la baie de tous les citoyens, profite à l'ensemble de la population.

- Pour les industries et les commerces (transport, quai, infrastructures, etc.)
- Pour le tourisme (Attrait indéniable)
- Pour les pêcheries (Source des produits marins)
- Pour les écosystèmes (Pouponnière pour beaucoup d'espèces, un habitat pour les espèces menacées et vulnérables)
- Pour le loisir (pêche sportive, bateau de plaisance, baignade, plage, promenade, etc.)
- Pour l'aspect identitaire (comme lieu de rassemblement, de contemplation, de ressourcement, comme lieu des premières habitations à Sept-Îles et comme assise de notre communauté.)

Certains efforts ont déjà été faits pour mettre en valeur notre baie :

- Une zone importante de conservation d'oiseaux (ZICO)
- Plusieurs aires protégées au pourtour de la Baie
- L'île Corossol comme refuge d'oiseaux migrateurs
- La création de plusieurs zones réservées pour améliorer la qualité de vie : La promenade du Vieux-Quai, les pistes cyclables, le jardin du Ruisseau Bois-Joli, le quai des croisières, le parc des écureuils, la rénovation de l'ancienne marina, les

nouvelles infrastructures du Port de Sept-Îles, les installations touristiques sur l'île Grande Basque, les investissements pour le parc urbain du bas de la ville et plusieurs sentiers pédestres qui agrémentent la vue pour faire découvrir la Baie de Sept-Îles.

Par contre, plusieurs agresseurs (sols contaminés, l'eau de la baie de mauvaise qualité, l'air et la nappe phréatique contaminées, plusieurs tonnes d'eaux usées rejetées dans la baie chaque année, les eaux de surface qui y sont déversées, l'érosion des berges, les eaux de ballasts, divers métaux rejetés à l'eau) causent des dommages importants à notre baie et personne ne veut en prendre la responsabilité.

Qui va considérer l'effet cumulatif des contaminants avant le point de non-retour? Qui va agir avec prévention, qui va faire de la restauration? Qui va convenir que les industriels et utilisateurs doivent améliorer leurs façons de faire pour préserver notre baie? Avec les activités prévues dans le Plan Nord, plusieurs autres assaillants viendront s'installer autour de notre baie, des usines, des fonderies, des rejets de toutes sortes avec possiblement des accidents ou catastrophes, du transbordement de minerais, sans oublier l'augmentation importante du trafic maritime. Qui va prendre en charge la gestion environnementale de notre baie alors que l'ensemble des acteurs actuels fonctionne en silo? Est-ce encore les citoyens qui devront sonner l'alarme?

Les juridictions, tantôt fédérale, tantôt provinciale ou municipale n'aident pas non plus à régir l'ensemble des activités dans la baie. Qui fait les inspections pour le dragage, pour les transbordements, les eaux de ballasts, la gestion des eaux fluviales, les opérations de nettoyage des compagnies sur les abords des quais? Il apparaît que l'autocontrôle n'aide en rien à la responsabilisation des pollueurs. Qui fait le suivi des dépôts en mer? Comment obliger la compagnie IOC à prendre des engagements pour non seulement draguer le fond de l'eau pour l'utilisation des bateaux, mais développer une approche de protection des territoires marins et terrestres qu'elle utilise autour de la baie.

Même le rapport du BAPE de Mine Arnaud dit que la baie de Sept-Îles est polluée et que des tonnes de contaminants continuent d'y être déversées chaque année. À l'ère des changements climatiques où notre environnement demeure très fragile et affaibli par rapport au mirage capitaliste du Plan Nord. Comment et qui va protéger notre baie de tous ces assauts? Quand et comment allons-nous traiter la baie de Sept-Îles comme une entité vivante et qui veut demeurer une bonne santé pour longtemps et pour tous ses utilisateurs? La baie ne se pollue pas seule, les causes sont surtout anthropiques.

On constate déjà les effets cumulatifs dans l'écosystème de la baie mais personne ne veut en tenir compte : il est toujours trop tôt mais un jour, il sera trop tard.

Renald Roy citoyen de Sept-Iles

Je demande :

1. Un programme de prévention à chacun des utilisateurs pour améliorer les procédés et les façons de faire pour diminuer la pollution à la source
2. Un fonds dédié payé par les utilisateurs pour les inciter à souscrire à la prévention et à de bonnes façons de faire, par des projets novateurs
3. La création d'un comité ou table de concertation où tous les utilisateurs de la baie seront présents et prendront une part de responsabilité pour la gestion environnementale de la baie et qu'un compte-rendu de leurs travaux soit public
4. Que des citoyens indépendants soient présents lors des opérations de dragage de la compagnie minière I.O.C.
5. Nous voulons que la compagnie I.O.C. forme un comité citoyens-compagnie où l'information serait diffusée au grand public pour développer une approche de la protection des territoires marins et terrestres